

**PROGRAMME PLURIANNUEL D'INTERVENTION 2015-2019
POLITIQUE INTEGREE DES CENTRES-BOURGS**

**CONVENTION DE MAITRISE D'ŒUVRE ET DE TRAVAUX
TOUL – Centre-bourg - Ilot 2 : 16-18 rue des Tanneurs – M et T
P09RB40H002**

Le Bureau de l'Établissement Public Foncier de Lorraine, agissant en vertu des délégations accordées le 23 juin 2015 par le Conseil d'Administration (délibération N° 15/015 portant adoption du Règlement Intérieur),

Vu le décret N° 73-250 du 7 mars 1973 modifié, portant création de l'Établissement,

Vu le programme pluriannuel d'intervention 2015-2019 approuvé le 4 mars 2015,

Vu la sollicitation de la Ville de Toul pour une intervention de l'établissement pour la requalification de l'îlot 2 : 16-18 rue des Tanneurs dans le cadre de la revitalisation de son centre-bourg,

Sur proposition du Président,

- approuve l'engagement d'études de maîtrise d'œuvre, diagnostics techniques et de travaux de désamiantage, déconstruction, traitement des mitoyennetés, confortements sur le site susvisé ; le montant prévisionnel de l'opération est de 250 000 € TTC pris en charge à 50% par l'EPFL et 50% par la Ville de Toul,

- laisse le soin au Directeur Général de signer avec la Ville de Toul la convention d'études de maîtrise d'œuvre et de travaux annexée à la présente délibération, et de procéder, en tant que de besoin, à des adaptations mineures d'ordre rédactionnel.

Le Président du Conseil d'Administration,



Julien FREYBURGER

